

Conseils municipaux

[Ville de Martigné-Ferchaud](#)

Le conseil municipal, composé de 23 conseillers, est élu pour 6 ans.

Les séances du conseil municipal sont publiques et ouvertes à tous (sauf si décision de huis clos).
Les procès verbaux des conseils municipaux sont affichés en mairie. Vous pouvez également les consulter ci-dessous.

Dates des conseils municipaux

Les conseils municipaux ont lieu le jeudi soir à 20 h 30.

Voici les dates prévues en 2025

- 16 janvier
- 27 février
- 20 mars
- 10 avril
- 15 mai
- 26 juin
- 18 septembre
- 23 octobre
- 20 novembre
- 18 décembre

rgba(255,255,255,1)